

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
23 avril 2007
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 20 avril 2007, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander que le compte rendu succinct établi par le Gouvernement iraquien de la réunion tenue à Bagdad le 10 mars 2007 entre les pays voisins de l'Iraq, les membres permanents du Conseil de sécurité et les organisations internationales et régionales (voir annexe) soit distribué comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent
(*Signé*) T. Hamid **Al-Bayati**



**Annexe à la lettre du 20 avril 2007 adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et arabe]

**Réunion tenue à Bagdad entre les pays voisins de l'Iraq,
les membres permanents du Conseil de sécurité
et les organisations internationales et régionales**

10 mars 2007

Sur l'invitation du Gouvernement iraquien, de hauts responsables des pays voisins de l'Iraq, des représentants de l'Organisation des Nations Unies, de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la Conférence islamique, et les ambassadeurs des pays membres permanents du Conseil de sécurité se sont rencontrés aujourd'hui à Bagdad pour discuter des mesures à prendre pour aider le Gouvernement iraquien à améliorer la situation du pays, et pour organiser une réunion des ministres des affaires étrangères qui prendront des décisions à ce sujet.

Tenue dans l'enceinte du Ministère iraquien des affaires étrangères, la réunion a été ouverte par le Premier Ministre iraquien, M. Nouri al-Maliki, qui a fait le point de la situation et décrit les dernières mesures prises par le Gouvernement iraquien pour assurer la réconciliation nationale et instaurer l'état de droit.

La délégation iraquienne était dirigée par le Ministre iraquien des affaires étrangères, M. Hoshiyar Zebari.

Tous les participants ont exprimé leur appui à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale de l'Iraq. Ils ont reconnu le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Iraq, ainsi que la nécessité d'empêcher que l'Iraq ne devienne le théâtre de leurs règlements de comptes. Ils ont également exprimé leur appui et leur soutien aux efforts du Gouvernement iraquien visant à assurer la réconciliation nationale par divers moyens, dont une révision de la Constitution.

Les participants se sont dits profondément préoccupés par la violence sectaire et ethnique, ont condamné le terrorisme et la poursuite des actes de violence contre la population civile iraquienne et les institutions civiles, éducatives, économiques et religieuses iraquiennes, et ont soutenu énergiquement l'action menée par l'Iraq pour faire face au terrorisme et au fanatisme religieux.

Les participants ont également soutenu les efforts faits par le Gouvernement iraquien pour lutter contre le terrorisme et renforcer la sécurité dans le pays et dans la région, en particulier en appliquant les mesures adoptées avec les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur des pays voisins, à savoir une meilleure coordination et coopération entre leurs organes de sécurité respectifs, des contrôles plus stricts aux frontières, et l'interdiction aux personnes soupçonnées de terrorisme de traverser les frontières communes avec l'Iraq.

Les participants ont souligné qu'ils appuyaient le projet d'une conférence internationale (Pacte international pour l'Iraq) organisée dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, qui ne manquerait d'engendrer une coopération internationale et un soutien en faveur de l'Iraq.

Les participants ont remercié les pays ayant accueilli les nombreux réfugiés et personnes déplacées irakiens. Le Gouvernement irakien s'engage solennellement à assumer ses responsabilités, en coopération avec ces pays et les organisations internationales, et à créer les conditions propices au retour dans le pays des réfugiés et personnes déplacées.

La délégation irakienne a proposé de former trois groupes d'experts qui étudieraient les questions ci-après, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies et ceux des pays voisins souhaitant y participer :

- Coopération et coordination dans le domaine de la sécurité;
- Personnes déplacées et réfugiés irakiens;
- Combustibles et ressources énergétiques.

Ces groupes d'experts devraient se réunir le plus tôt possible, de préférence avant la fin du mois, pour être en mesure de présenter leurs conclusions et leurs recommandations à la réunion des ministres des affaires étrangères.

Les participants ont réitéré la déclaration par laquelle les ministres des affaires étrangères, lors de leur réunion de Téhéran, ont prévu de tenir leur réunion suivante à Bagdad, ont pris note de la proposition de l'Égypte d'organiser la réunion des pays voisins au Caire et de la proposition de la Turquie d'organiser une réunion élargie à Istanbul, et ont autorisé le Ministre irakien des affaires étrangères à consulter ses homologues pour décider dès que possible de la date, du lieu et du nombre de participants.

En conclusion, les participants ont remercié le Gouvernement de la République d'Iraq de les avoir accueillis, en soulignant l'importance politique de l'événement et le soutien politique que traduisait leur présence à Bagdad. Cette réunion est d'autant plus importante qu'il s'agit de la première réunion tenue à ce niveau à Bagdad depuis 1990.
